

# EGLISE DE SAINT-SULPICE



SAINT SULPICE FAISAIT PARTIE DE L'ARCHIPRÊTRÉ DE SAINT-CLAUD.

JEAN ROBERT, DIT SAINTONGE, CURÉ DE SAINT-SULPICE PENDANT LA RÉVOLUTION PRÊTA TOUS LES SERMENTS CONSTITUTIONNELS.

IL FUT NOMMÉ AUX PINS LE 1<sup>ER</sup> AVRIL 1792 ET APRÈS SON DÉPART, SAINT-SULPICE FUT ANNEXÉ A SAINT-GOURSON.

*Source : Joseph MOUCLIER, Les communes des cantons de Villefagnan, Mansle et Ruffec  
(Ruffec, 1906)*

# SANCTI SULPITII DE CULTURIS

## « SAINT -SULPICE DE COUTURES »

CURE, SUR LES SOURCES DE LA TIARDE. L'ÉGLISE ET LA TERRE DE SAINT-SULPICE FURENT DONNÉES EN **1087** PAR PLUSIEURS SEIGNEURS À L'ABBAYE DE CHARROUX QUI LES GARDA PEU DE TEMPS.

LE CURÉ EST DÉCIMATEUR (CELUI QUI AVAIT LE DROIT SOUS L'ANCIEN RÉGIME DE LEVER LA DÎME ECCLÉSIASTIQUE : IMPÔT EN NATURE PRÉLEVÉE PAR L'ÉGLISE SUR LES PRODUCTIONS AGRICOLES.)

UN PETIT PRESBYTÈRE, PRÈS DE L'ÉGLISE EST ACQUIS EN 1674.

L'ÉGLISE, SANS CARACTÈRE EST PRESQUE EN RUINE EN 1750.

- ❖ *BENOÎT GRUYER, VICAIRE GÉNÉRAL 1521*
- ❖ *JEAN AUFFAUD 1625 - 1631*
- ❖ *.. GONTHIER 1702 - 1706*
- ❖ *FRANÇOIS ARDOUIN 1725 - 1747*
- ❖ *JACQUES GADILLON , VICAIRE DE SAINT GOURSON 1769 – 1786*
- ❖ *J. ROBERT VICAIRE 1787 – 1791*

*Source : Abbé J. MANGLARD, Pouillé historique du diocèse d'Angoulême (1897)*

# EGLISE DE SAINT-SULPICE-DE-RUFFEC



C'EST UNE DES PLUS PETITES ET DES PLUS PAUVRES ÉGLISES DE L'ANCIEN DIOCÈSE D'ANGOULÊME. ELLE AURAIT ÉTÉ DONNÉE AU PRIEURÉ DE SAINT-CLAUD VERS 1050.

UNE PARTIE DE SES MURS PEUT ÊTRE DE CETTE ÉPOQUE.

UNE PETITE PORTE EN HAUTEUR PERMETTAIT L'ACCÈS À LA CLOCHE.

LE SOL EST DALLÉ DE LARGES PIERRES ; CERTAINES SONT TOMBALES AVEC DES INSCRIPTIONS : ON REMARQUERA LES CISEAUX SUR L'UNE D'ELLES.

LE BÉNITIER SANS DÉCORATION EST POSÉ SUR UNE COLONNE OCTOGONALE. L'ENSEMBLE EST EN PIERRE.

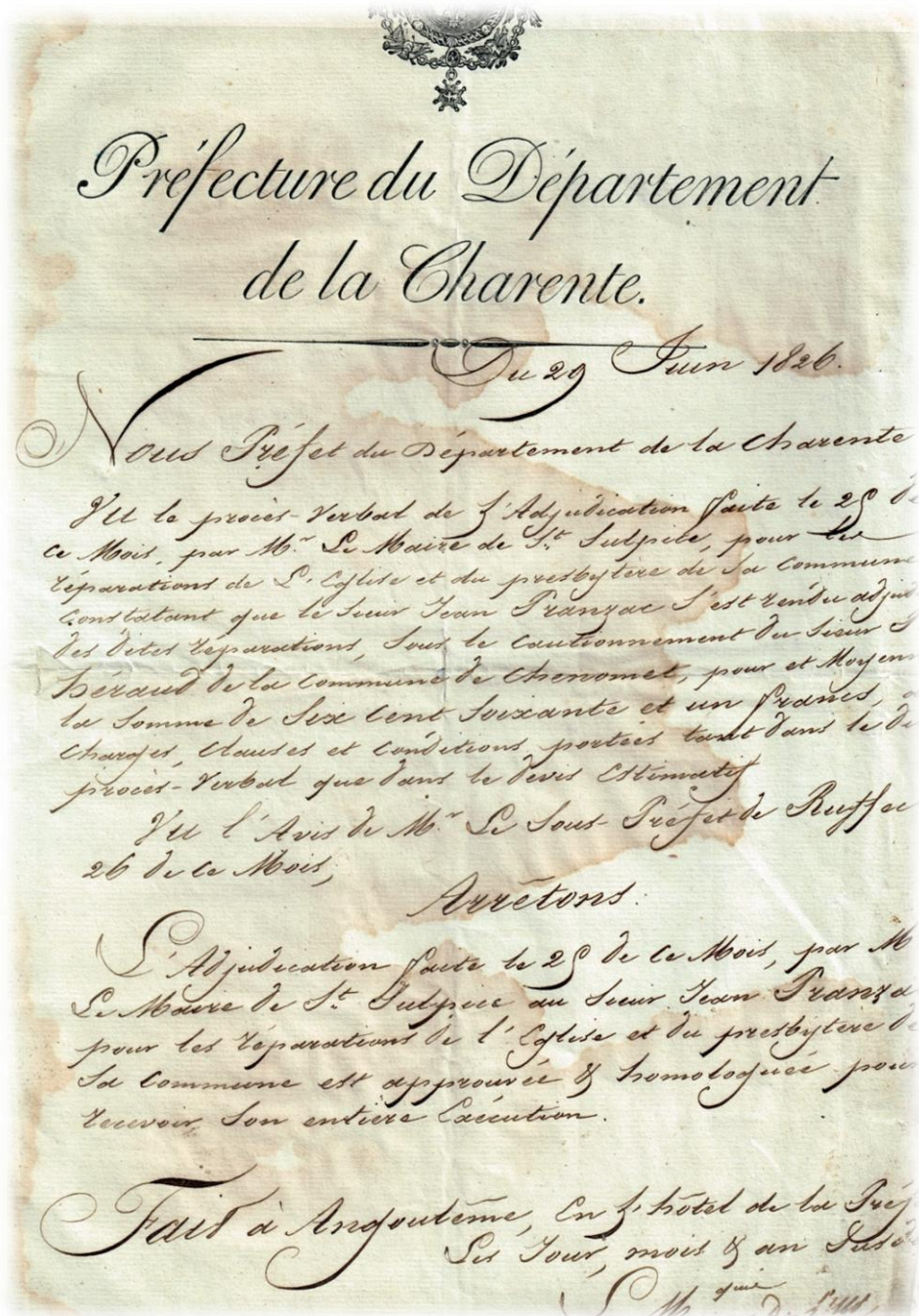
LA FAÇADE EST COMPOSÉ D'UNE PORTE À TROIS ROULEAUX EN PLEIN CINTRE SUR JAMBAGES À RESSAULTS. TROIS CORBEAUX D'UN PORCHE DISPARU SUBSISTENT SOUS UNE BAIE SURMONTÉE D'UN CLOCHER-ARCADE À UNE OUVERTURE.

LES MURS N'ONT NI CONTREFORT, NI CORNICHE.

## LES TRAVAUX DE RÉNOVATION

DE NOMBREUSES RÉPARATIONS ONT ÉTÉ NÉCESSAIRES AU COURS DES SIÈCLES :

- EN 1826, UN ARBRE AVAIT POUSSÉ DANS LE MILIEU DE LA NEF. PIERRE BONNAUD, MAIRE DE SAINT SULPICE DÉCIDE D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE RÉNOVATION.
- EN 1840, LE CONSEIL MUNICIPAL S'OPPOSE À LA SUPPRESSION DE L'ÉGLISE.
- EN 1844, PIERRE BONNAUD FILS, MAIRE, DEMANDE AU PRÉFET L'AUTORISATION DE VENDRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES UN ORMEAU, LE PRODUIT DE CETTE VENTE SERA UTILISÉE POUR EFFECTUER LES RÉPARATIONS DE L'ÉGLISE.



Préfecture du Département  
de la Charente.

Le 29 Juin 1826.

Nous Préfet du Département de la Charente

J'ai lu le procès-verbal de l'Adjudication faite le 2<sup>e</sup> de ce Mois, par M<sup>r</sup> Le Maire de St. Sulpice, pour les réparations de l'Eglise et du presbytère de la Commune, constatant que le Sieur Jean Pranyac s'est rendu adjudicataire des dites réparations, sous le cautionnement du Sieur Béraud de la Commune de Chevromet, pour et moyennant la somme de six cent soixante et un francs, charges, clauses et conditions portées tant dans le dit procès-verbal que dans le devis estimatif.

J'ai l'Avis de M<sup>r</sup> Le Sous-Prefet de Rochefort du 26 de ce Mois,

Arrêtés.

L'Adjudication faite le 2<sup>e</sup> de ce Mois, par M<sup>r</sup> Le Maire de St. Sulpice au Sieur Jean Pranyac pour les réparations de l'Eglise et du presbytère de la Commune est approuvée & homologuée pour l'exécution de son entière exécution.

Fait à Angoulême, en l'Hôtel de la Préfecture, le 29<sup>e</sup> jour, mois & an susdits.

P. M. Le 29 Juin 1826.



## LES TRAVAUX DE RÉNOVATION – SUITE



EN 1981, ROLAND LACOUX, MAIRE, OBTIENT DES SUBVENTIONS DE L'ÉTAT ET DU DÉPARTEMENT POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE MENUISERIE CHARPENTE ET COUVERTURE. L'AUTEL SERA RECONSTRUIT AVEC UNE GROSSE PIERRE PLATE. LA COMMUNE FERA UN EMPRUNT POUR COUVRIR L'AUTRE MOITIÉ DES DÉPENSES.



LE MONUMENT "EGLISE DE SAINT-SULPICE DE RUFFEC" EST UNE PROPRIÉTÉ DE LA COMMUNE

CE MONUMENT FAIT PARTIE DU RECENSEMENT IMMEUBLES « MONUMENTS HISTORIQUES »

SOUS LA RÉFÉRENCE PA00104482 - INSCRIPTION PAR ARRÊTÉ DU 13 AVRIL 1950

EPOQUE : 11E SIÈCLE